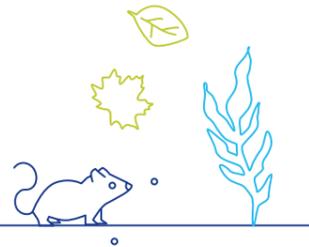


Nature en ville

pour l'adaptation au changement climatique

Guide pratique pour l'organisation d'ateliers de mobilisation citoyenne





Pourquoi ce guide pratique ?

Le changement climatique constitue l'un des défis majeurs de notre siècle. Il impacte d'ores et déjà nos vies au quotidien : pics de chaleur estivaux, fréquence et violence des catastrophes naturelles, sécheresses, propagation de maladies, dégradation de la qualité de l'air...

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'une des régions françaises les plus exposées à ces dérèglements climatiques. En première ligne, ses villes et espaces métropolitains. Combinés à l'artificialisation des sols et la concentration des activités humaines, les impacts du changement climatique sont en effet exacerbés en milieu urbain. L'adaptation des villes est donc un enjeu prioritaire pour assurer leur résilience dans les années à venir.

Comment dès lors mobiliser les citoyens et habitants sur la conception de la ville de demain ?

Comment associer les habitants d'un quartier ou d'une ville à l'évolution de projets urbains dont ils sont les premiers usagers et bénéficiaires ?

La capacité des collectivités et porteurs de projets de renouvellement urbain à impliquer les citoyens sur leurs opérations est l'une des clés fondamentales de leur succès.

C'est dans ce contexte que la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec le concours de l'Agence SENNSE et le bureau d'étude Culture Couleur, a développé des ateliers citoyens.

Ces ateliers ont pour objectif d'**ACCOMPAGNER** les démarches de concertation et d'échanges menées par les Métropoles ou leurs territoires sur les projets d'aménagement en cours ou à venir, pour **FAVORISER** l'intégration de la nature comme facteur de résilience au changement climatique, sur les projets d'aménagement en cours ou à venir et **AMÉLIORER** ceux-ci par la prise en compte des usages citoyens.

Pourquoi et comment mettre en place des ateliers de mobilisation citoyenne sur un projet d'aménagement urbain ?

Ce guide pratique vous propose des méthodes d'animation en vue de diffuser les concepts et accompagner la concrétisation de la nature en ville.

Il vous guidera dans l'identification des projets urbains que vous souhaiteriez voir accompagnés, et vous fournira toutes les informations nécessaires à la mise en œuvre d'ateliers de mobilisation citoyenne : conception pédagogique et logistique, méthodes d'animation, valorisation et exploitation de la dynamique collaborative enclenchée...



À qui ce guide s'adresse-t-il ?

Vous êtes élu, technicien, en responsabilité d'un projet d'aménagement urbain ou membre d'une association de citoyens. Vous souhaitez intégrer les processus favorables à plus et mieux de nature en ville, car vous en avez saisi les enjeux.

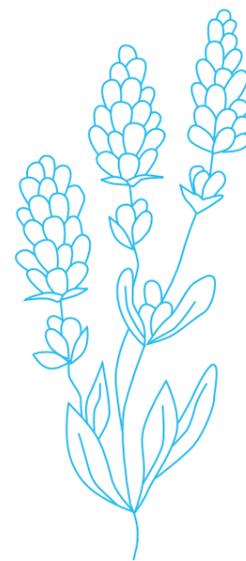
Nous sommes à votre disposition pour le faciliter, pour vous y aider, en mobilisant ensemble les acteurs et les ressources nécessaires.

Contexte des ateliers : le projet Nature For City LIFE

Les ateliers s'inscrivent dans le projet Nature For City LIFE, projet plus large de sensibilisation et de formation à la nature en ville comme facteur de résilience au changement climatique. Ce projet, porté par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en collaboration avec les Métropoles Aix Marseille Provence, Toulon Provence Méditerranée et Nice Côte d'Azur, la ville de Marseille, Aix Marseille Université, l'association de surveillance de la qualité de l'air AtmoSud et le Bureau des Guides du GR 2013, vise à renforcer l'adaptation des espaces urbains aux impacts du changement climatique grâce au développement et à la valorisation de la nature en ville.

Il s'agit de sensibiliser, informer, former les citoyens, élus, techniciens et l'ensemble des acteurs de la ville pour plus et mieux d'intégration de la nature en milieu urbain, notamment dans les documents de planification et les projets d'aménagement urbains.

Ce projet et ses ateliers sont financés dans le cadre du Programme LIFE de l'Union Européenne.



Sommaire

1



**Promouvoir la nature en ville,
pour quoi faire ?**

6

2

**Les ateliers de mobilisation citoyenne:
mode d'emploi**

9

- Objectifs des ateliers 10
- Méthode - Un travail en 4 temps 10
- Quelques exemples d'ateliers
de mobilisation citoyenne 14

ANNEXES

19

- Fiche type : définition d'un atelier 20
- Fiche type : préparation de salle d'atelier 21
- Extrait de restitution d'atelier :
exemple de Port de Bouc et Nice 22



INTRODUCTION

1 Promouvoir la nature en ville, pour quoi faire ?

Certains y voient un prétexte politique, d'autres un caprice à la mode, d'autres encore un simple ornement...

La nature en ville n'est rien de moins qu'une condition primordiale pour préserver la capacité de notre forte densité de population à vivre en ville.

Dans le contexte du changement climatique, la prise de conscience, par le grand public comme par les décideurs, de l'importance de la nature dans les espaces urbains est un enjeu capital.

Organisée ou sauvage, la nature prend rapidement place dans chaque parcelle de nos villes, elle se constitue de l'immense variété des éléments naturels (air, eau, minéral, végétal, animal) qui sont, ou qui pourraient être, présents dans l'espace civilisé et habité et les espaces urbains...

POURQUOI NOUS Y INTÉRESSER ?

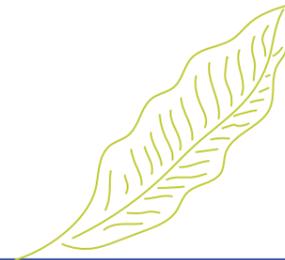
La nature rend des services essentiels aux habitants des villes, des services qualifiés d'« éco systémiques ».

Le terme de nature déclenche immédiatement à l'esprit une image peuplée d'arbres, de feuillages, d'herbes et de fleurs.

Si cette présence verte est déterminante, elle n'est pas exclusive, il faut la penser et la gérer dans toutes ses composantes.

Le végétal rafraîchit l'atmosphère et crée de l'ombrage, propice dans la lutte contre les îlots de chaleur ; le végétal régénère l'oxygène par son action de photosynthèse, absorbe des polluants et adoucit l'ambiance sonore.

C'est toute la question de la **TRAME VERTE** qu'il faut réinstaller au sein des villes afin que, par proximités successives, de quelques mètres en quelques



dizaines de mètres de distance, il soit assuré un corridor végétal. Il va ainsi supporter une active circulation des insectes, des petits animaux, d'une biodiversité nécessaire, par la pollinisation, par les cycles de prédation, de reproduction, les connexions entre l'aérien et le souterrain, toutes interactions essentielles à garantir un bon équilibre du cadre vital.

Cette question de la trame verte rejoint celle de la question de la place de l'eau en zone urbaine, la **TRAME BLEUE**.

Il y a à réfléchir à une autre organisation de l'espace dans une logique de circulation, de stockage, d'évacuation et d'usage de l'eau sous toutes ses formes. Il convient également de prendre en compte l'eau comme élément de rafraîchissement de l'air : l'eau est une ressource vivante et précieuse qui devra jouer son rôle lorsque les températures augmenteront.

La couverture des sols par des revêtements choisis pour leur imperméabilité (bétons, bitumes, pavés...), certes performants en voirie, empêchent, par ailleurs, les sols de respirer et de jouer leur rôle naturel d'éponge lors des événements pluvieux. L'eau de pluie qui peut être une ressource importante pour la nature en ville est pourtant perçue et gérée comme un facteur de risque.

Le sol lui-même est le motif d'un troisième concept-clef de la nature en ville, la **TRAME BRUNE**.

C'est le sol nourricier, la ressource en terre, qui permet aux micro-organismes, aux minéraux, aux vers de terre et autres fertilisants naturels d'accueillir une œuvre symbiotique pour que les sols soient vivants et fertiles. Pour cela, il faut dépolluer les surfaces découvertes lors des reconversions de sites, éviter les nouvelles pollutions et limiter les revêtements susceptibles d'entraîner

avec l'eau qui les traverse un ensemble de résidus toxiques.

Un sol de qualité et moins recouvert détermine la faculté de la végétation plantée à pousser dans de bonnes conditions. Mais aussi celle de déployer une agriculture urbaine, professionnelle ou citoyenne, dont dépend une forme d'autonomie alimentaire, partielle mais indispensable, dans les villes.

Quantité et qualité végétale de la trame verte et vitalité de la trame brune s'appuient également sur une autre trame, sans couleur cette fois, la **TRAME NOIRE**. Il s'agit de celle qui invisiblement, doit permettre d'offrir les conditions d'obscurité nocturne dont ont besoin un grand nombre d'espèces animales mais aussi végétales pour se déplacer, se reproduire et interagir normalement, au rythme naturel diurne/nocturne. L'éclairage urbain fixe ou mobile entraîne un phénomène de pollution lumineuse dont l'impact sur le potentiel de biodiversité est désormais connu.

Au-delà des éléments naturels, d'autres supports peuvent être vecteurs de nature en ville. Ainsi en est-il de tout ce que peut englober la notion d'architecture bioclimatique : le choix des matériaux employés (sains ou polluants, coûteux ou non en carbone à la fabrication, à recycler ou à réemployer, etc.), de leur inertie thermique et albédo, les logiques de mode constructif (orientation des immeubles, isolation, gestion du pluvial de toiture et son usage). Il en est de même dans les projets d'aménagement en phase conception et réalisation sur la place donnée, laissée à la nature, l'équilibre entre le vide et le plein, le vert, le bleu, le brun, le noir ...et le gris.

TRAME VERTE



TRAME BLEUE



TRAME BRUNE



TRAME NOIRE





Enfin, la nature en ville rend des services qui procurent aux HUMAINS d'autres bénéfices, d'ordre physique, psychique et social.

La qualité de l'air et les espaces naturels offerts à la pratique sportive ont un impact direct sur la santé. Au sens physique, mais aussi sur la santé mentale, grâce au bien-être, à la détente, à l'esthétique et à un environnement végétal qui aide à évacuer le stress et à dénouer les tensions.

C'est ce caractère apaisant, mais également la fonction d'espace de rencontres et de mixité sociale, qui peut avoir un effet sur la qualité des relations humaines dans la ville, cultiver la civilité et favoriser le sentiment de sécurité.

Finalement, lorsqu'il est prévu de végétaliser et de rendre esthétique et agréable à vivre une zone urbaine, cela a une influence sur son attractivité, donc sur son potentiel d'échanges culturels et de santé économique.

COMMENT FAIRE ?

Ces trames à concevoir ou à consolider ont une fonction écologique, économique et sociétale.

Les lois (Grenelle 1 2009, Grenelle 2 2010, ALUR 2014, NOTRe 2015,...) autorisent et même enjoignent les collectivités à s'emparer de ces enjeux.

Les documents de planification et d'urbanisme comme le SRADDET, les SCOT, les PLU, etc. ouvrent des opportunités sur lesquelles il est possible de s'appuyer.

Les projets urbains élaborés de nos jours façonnent les espaces à moyen et long termes.

Ils constituent un point d'appui majeur pour faire aujourd'hui, mieux de nature dans et pour les villes de demain.



2 Les ateliers de mobilisation citoyenne : mode d'emploi

Le projet Nature For City LIFE comporte un objectif fort de mobilisation des citoyens pour accompagner leur montée en compétence sur les enjeux de nature en ville comme moyens d'adaptation au changement climatique.

Ainsi, Il est prévu sur chaque territoire métropolitain d'organiser des ateliers partagés rassemblant des citoyens pour accompagner les démarches de concertation et d'échanges menées par les Métropoles ou leurs territoires sur des projets urbains et d'aménagement en cours et à venir.

Les publics cibles sont les citoyens et habitants des zones concernées par ces projets, en collaboration avec les équipes en charge des projets urbains, les services compétents et/ou concernés des Métropoles et/ou des communes sur lesquelles chaque projet aura été identifié, ainsi que les élus.

La Région a recruté un prestataire : l'agence SENNSE, associée à Culture Couleur, Bureau d'Études pour accompagner les Métropoles pour l'organisation d'ateliers partagés avec les citoyens, sur une période de quatre ans (sept 2018 -août 2022).

OBJECTIFS DES ATELIERS

Les ateliers de mobilisation citoyenne visent à :

- **INFORMER** le public sur chaque projet ;
- **SENSIBILISER** le grand public, les usagers du territoire et des aménagements, aux enjeux de la nature en ville dans les projets d'aménagement ;
- **AMÉLIORER** les projets urbains sur la question de la nature en ville et de l'adaptation au changement climatique par la prise en compte des usages citoyens ;
- **IMPLIQUER** les citoyens le plus en amont possible dans la conception des projets ;
- **DÉSAMORCER** les sujets sensibles et favoriser l'acceptabilité des projets et réduire les risques de contentieux ;
- **ENCOURAGER** l'expression grâce à des pratiques pédagogiques et facilitatrices et permettre une expression de la parole citoyenne accompagnée et non en réaction ;
- **INTÉGRER** les pratiques de la participation par les équipes de projets urbains le plus en amont possible ;
- **CRÉER** du lien entre les porteurs de projets (élus, techniciens) et les citoyens, en fédérant sur la thématique de la nature en ville pour l'adaptation au changement climatique.

MÉTHODE

En amont de l'intervention du bureau d'études, un travail préalable est mené par l'équipe projet Nature For City LIFE de la Région avec les services concernés de la collectivité afin de partager les objectifs du projet Nature For City LIFE et prédéfinir les enjeux de l'atelier à organiser, dans une logique de cohérence avec l'avancement du projet urbain.

Le bureau d'études agit en connaissance du contexte et des enjeux. En préparation d'une intervention, les éléments de contexte sont étudiés et les acteurs concernés sont identifiés avec la ou les collectivité(s) commanditaire(s).

En tant qu'expert de la facilitation des temps collectifs, il s'appuie sur une philosophie d'animation adaptée à tous les profils de participants et basée sur 4 fondements :

- Pédagogie de projet
- Accompagnement au changement
- Animation de dynamiques participatives
- Co-construction

Ses savoir-faire en médiation culturelle et en facilitation permettent de soutenir l'appropriation des thèmes et sujets de travail par les participants pour nourrir ensuite des pistes de solutions. Les outils et séquences pédagogiques spécifiquement développés au cours du projet Nature For City LIFE seront mis à disposition de ces animations. Par ailleurs, l'expression libre et authentique de chacun des participants sera favorisée par l'approche de type « Intelligence Collective » mise en œuvre dans les ateliers.





La Région



La/les collectivités concernées



Le bureau d'études Sennse/culture couleur

**POUR RAPPEL, PUBLIC CIBLE :**

les citoyens, habitants et usagers, les relais prescripteurs, les associations et autres organisations citoyennes constituées (notamment les CIQ) concernés par le projet d'aménagement urbain, sans être exclusif. Il s'agit de mobiliser les cibles dans toute leur diversité, afin d'obtenir un panel représentatif de citoyens et d'usagers, au-delà des associations identifiées ou traditionnellement engagées sur les enjeux climatiques. D'autres intervenants ou bureaux d'études des projets concernés peuvent être associés. Les acteurs publics et certains acteurs privés peuvent également participer en vue de partager leur expérience et nourrir leurs travaux des propositions citoyennes. La participation des élus au processus sera recherchée.

UN TRAVAIL EN QUATRE TEMPS**1^{ER} TEMPS**
Définition des objectifs et des cibles de l'atelier

Identifier le projet et ses caractéristiques, le thème et le degré d'ambition notamment le nombre d'ateliers pressentis, la nature des travaux à mener, les parties prenantes à réunir et les objectifs à atteindre.

QUI FAIT QUOI ?

— **IDENTIFIE ET MOBILISE** les personnes impliquées dans leurs différents services, le cas échéant, afin de connaître l'ensemble des enjeux dès le début de la démarche.

— **INDIQUE** les moyens mobilisables (nombre d'ateliers, de consultants) pour le projet étudié au regard de l'ambition définie et des volumes disponibles.

L'ensemble des personnes mobilisées valide les objectifs et identifie les parties prenantes et invités et décide du mode de mobilisation à mettre en œuvre :

Au regard des enjeux, objectifs et publics ciblés, le bureau d'études Sennse /culture couleur propose et le groupe valide le principe général d'animation.



- **ÉLABORE** un format et un séquençage d'animation adaptés ;
- **ORGANISE** le travail préalable aux ateliers ;
- **DÉFINIT** des modes de valorisation et de communication des résultats d'ateliers.

2^E TEMPS — en parallèle
Définition du format participatif

Définir les méthodes d'animation participative adaptées au projet en fonction des livrables attendus et en cohérence avec ses antécédents ou contraintes de communication.

QUI FAIT QUOI ?

- **PRODUIT** un déroulé selon le format : 0,5 jour, 1 jour, 1,5 jour ou 2 jours ;
- **ARTICULE** les séquences du déroulé en alternant des temps d'assimilation, de production et de restitution ;
- **PRÉPARE** et réalise des supports pédagogiques de présentation des thèmes et d'animation ;

Le cas échéant, se coordonne avec d'autres intervenants du projet concernés par l'atelier.

Une fiche de définition d'atelier et, le cas échéant, une fiche de préparation de salle sont produites (cf annexe) et permettent de garder une trace des rôles et responsabilités de chacun. La/les collectivité(s) concernée(s) ainsi que la Région ne sont pas mobilisées sur cette phase.

Mobilisation des participants

Organiser et mettre en œuvre la démarche de communication, depuis l'élaboration de l'affiche, invitation et save the date, à la diffusion sur supports adaptés et relances. Selon le type d'atelier, une inscription préalable peut être nécessaire.

QUI FAIT QUOI ?

FOURNIT une trame d'invitation et vérifie le respect des obligations de communication au regard des projets européens.



La Région



La/les collectivités concernées



Le bureau d'études Sennse/culture couleur

— **ÉLABORE ET DIFFUSE** les outils de communication prévus pour l'atelier et centralise les inscriptions le cas échéant.

3^E TEMPS
Animation de l'atelier

Conduire la réalisation et l'animation d'ateliers en vue de :

- Faire évoluer les représentations des participants sur la nature en ville ;
- Faciliter l'appropriation des enjeux liés de nature en ville comme outil de résilience au changement climatique dans le cadre du projet urbain ;
- Guider la production de pistes d'améliorations du projet par les citoyens

QUI FAIT QUOI ?

MET à disposition les locaux, modalités éventuelles de réception (pauses, collations le cas échéant) et autres dispositions logistiques ou d'équipement.



MET à disposition les outils communs du projet Nature For City LIFE (plaquettes, kakémonos, fiches de préparation, d'émargement, ...)



PREND en charge l'organisation, la conception des supports de travail et l'animation de l'atelier : Vérifie les conditions matérielles et logistiques avant le démarrage de chaque atelier (cf. fiche procédure « préparation salle ») ; gère l'accueil et l'émargement ; prend les notes ; anime/modère les échanges ; maîtrise le timing, gérer les apartés et les imprévus.

4^E TEMPS
Synthèse et valorisation

À l'issue de chaque atelier, est prévue une restitution des échanges à la Région et aux maîtres d'ouvrages du projet concernés visant à :

- Valoriser l'implication des participants ;
- Capitaliser les propositions émergentes des ateliers pour faciliter leur inscription dans le projet urbain ;
- Exploiter l'expérience pour la suite du processus tant à l'échelle des projets qu'à l'échelle du projet Nature For City LIFE ;
- Partager et capitaliser l'expérience avec les partenaires : site internet du projet, kit de communication à l'issue du projet et fiches de retour d'expérience.

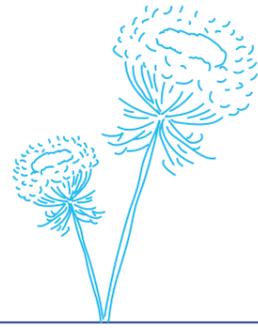
Des captations de moments vécus peuvent être réalisées (photos, sons, verbatim anonymés) afin de créer une culture commune des participants, permettant une meilleure implication lors d'ateliers successifs sur un même projet urbain.

QUI FAIT QUOI ?

PREND en charge la captation des éléments durant l'atelier, l'analyse et la mise en forme de la restitution et la transmet à la Région (cf. annexe extraits de restitutions).



DIFFUSE aux collectivités concernées lesquelles transmettent, le cas échéant, aux partenaires et ou participants.



QUELQUES EXEMPLES D'ATELIERS DE MOBILISATION CITOYENNE

Le type d'animation à privilégier dépendra principalement de l'objectif visé et du type/nombre de participants attendus.

ATELIER DE SENSIBILISATION DES CITOYENS : BALADES CONTÉES

OBJECTIFS

- Sensibiliser et prendre conscience
- Faire évoluer les représentations
- Valoriser la parole citoyenne

MÉTHODE

Questionner les représentations « en marchant » en sollicitant les formes d'intelligences cognitives et émotionnelles.



ATELIER DE PROCESSUS D'ÉLABORATION D'UNE SOLUTION COLLECTIVE

Processus mis en place pour des projets nécessitant l'implication de citoyens dans l'élaboration du projet d'aménagement avec une volonté de la collectivité publique de co-construire l'aménagement, en vue d'un essaimage de la pratique.

OBJECTIFS

Double objectif : pédagogique et participatif :

- S'approprier les notions nature en ville par l'application concrète ;
- Co-construire un projet d'aménagement avec les parties prenantes ;
- Utiliser l'objet d'aménagement comme outil de renforcement du lien social ;
- Modéliser une démarche pour essaimer.

MÉTHODE

- Prise de conscience des représentations ;
- Identification des besoins & recherche de solutions ;
- Séance de créativité pour concrétiser l'aménagement idéal ;
- Étude technique de mise en œuvre du projet créé ;
- Une fois l'aménagement réalisé, temps de célébration et pédagogie autour du projet réalisé.

ZOOM SUR LES SÉANCES DE CRÉATIVITÉ

Il s'agit ici d'accompagner les participants à créer eux même l'aménagement idéal de leur point de vue. Le cahier des charges posé permet de rester dans une réalité du projet étudié. Une fois les besoins d'un projet d'aménagement étudiés et validés, construire collectivement l'objet nécessite une posture d'ouverture, de confiance dans le groupe sur sa capacité à y arriver, de quitter les mots et concepts pour passer au concret (plan, maquette)... et d'un brin de contrainte horaire.

OBJECTIFS

- S'approprier le projet urbain en y mettant une partie de soi ;
- Mobiliser les différentes formes d'intelligences pour un projet plus humain ;
- Partager une vision concrète du nouvel aménagement.

MÉTHODE

Mettre les participants dans les conditions d'une émergence collective : contexte humain approprié, socle de culture commune du projet, support d'expression créatif.



Les ateliers de mobilisation citoyenne : en image



ANNEXES

FICHE TYPE de définition d'un atelier (ou d'une série d'ateliers)

DÉFINITION D'ATELIER À DÉFINIR PAR LE MAÎTRE D'OUVRAGE

OÙ
Territoire
Lieu de déroulement

QUOI
Projet / Thème

POURQUOI
Objectifs, utilité de l'atelier dans la stratégie d'animation Nature For City Life :
sensibiliser à un thème ?
s'approprier des concepts ?
contribuer à une réflexion et exprimer des propositions concrètes ?
valider ou préparer une étape décisionnelle ?

QUI AVEC QUI
Public ciblé :
nombre et typologie des participants visés
points de vigilance

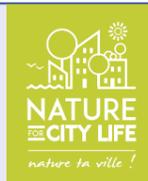
Interlocuteurs Référents :
Pour Région :
Pour le local :
politique :
technique :
responsable de fournir le fichier d'invités (a minima Prénom / NOM / @mail /
structure / fonction ou qualité / tél si possible - format tableau Word ou Excel):

DÉFINITION D'ATELIER À DÉFINIR ENSEMBLE

COMBIEN
1. Nombre et Durée des ateliers :
(nous pourrions faire des propositions en fonction de l'objectif)
2. Réunion(s) de préparation

QUAND
Période(s) Date(s) prévisionnelle(s)

COMMENT
1. Méthodes d'animation
2. Déroulé des séquences



FICHE TYPE de préparation de salle

PRÉPARATION DE LA SALLE

légende :

- préparation de la salle par les soins de l'organisateur
- ✓ apporté par l'animateur

SALLES

- ESPACE PRINCIPAL tous ensemble
- ESPACE ANNEXE travaux en sous-groupes sans nécessité de transporter le mobilier
- ESPACE DISCUSSION CONVIVIALITÉ

MOBILIER

- chaises mobiles et détachables x nbre participants + nbre organisateurs + animateurs
- tables mobiles et détachables
- 2 dessertes : 1 pour doc + 1 pour matériel d'animation
- 1 desserte pause café / convivialité

MATÉRIEL SELON NÉCESSITÉ

- VIDÉO PROJECTEUR
- enceintes son si nécessaire (ex. passage vidéos)
- écran ou écran rétroéclairé (type TV) de grand format
- MULTIPRISE
- RALLONGE
- CONNEXION WIFI OU CABLE ETHERNET + CODE
- ✓ connecteur MAC
- ✓ appareil photo/smartphone

FOURNITURES

- paperboard avec recharge papier
- feutres x4 couleurs en état ou système équivalent
- feuilles A4 et A3 vierges
- poubelle, sac poubelle
- ✓ supports d'animation et matériels pédagogiques
- ✓ supports d'évaluation

DOCUMENTS

- logo kakémono
- documentation LIFE
- fiches émargement si nécessaire

CONFORT

- bouteille d'eau/pause café
- organisation pause repas si une journée et plus ?

AUTRES DIVERS À PRÉCISER



RESTITUTION Exemple de Port de Bouc



Projet « Lycéen & Habitants : la Nature en Ville comme support de lien social ? » ATELIER 4 : Habitants & Lycéens

17 Décembre 2019, de 13h à 16h
Lycée Professionnel Jean Moulin à Port de Bouc

Objectifs

- Ancrer des représentations enrichies de la Nature en Ville pour les participants
- Partager les éléments du projet d'aménagement et de l'abribus TELECA, amender le projet afin qu'il corresponde aux attentes des habitants et des lycéens en vue du lancement des marchés publics de réalisation dès janvier 2020.

Participants

11 participants :

- 2 lycéens de Terminale CAP ELECTRICIEN
- 3 professeurs
- 2 habitants de Port de Bouc

L'atelier s'est déroulé en présence aussi de Mme Mignot, l'architecte de la Mairie, d'un stagiaire, ainsi que M Marianni du projet NFCL et animé par Mme André pour SENNSE/Culture Couleur.



Déroulé

Après une rapide introduction par Jean-Paul Mariani sur le projet Nature For City Life, Séverine Mignot expose le calendrier de ce projet :

- Juin-Déc 2019 : identification des besoins avec les utilisateurs de l'aire d'attente des bus, lycéens, habitants, organisateurs des transports ... & élaboration par les lycéens du projet d'abribus TELECA
- Janvier 2020 : formalisation des besoins et lancement des marchés publics
- Ete 2020 : réalisation des travaux (seule période possible car arrêt des transports durant les vacances scolaires)
- Automne hiver 2020-2021 : réalisation des installations par les Lycéens
- Hiver printemps 2021 : Réception des travaux et inauguration

RESTITUTION Exemple de Nice



Projet LIFE Nature for City Life

Territoire NCA / Métropole - Verdissement Cour d'école

Restitution Atelier 3 du 17 décembre 2019 - Projet Pilote : Ecole Marcel Pagnol

Synthèse de l'atelier

1. Thèmes abordés, questions clés

- Travaux sur les 5 thèmes correspondant aux 5 commissions animées par l'école avec une mixité à chaque table des experts des usages et experts techniques pour chaque groupe :
 - o Groupe 1 Vivre ensemble
 - o Groupe 2 Culture
 - o Groupe 3 Sciences
 - o Groupe 4 Jardin actif
 - o Groupe 5 Sports



- Amphi en restanques + arbres pour l'ombre
- Cabane à livres collée au théâtre
- Sculpture fontaine
- Espaces jeux dans la canopée : ombre des arbres l'été
- Panneaux explicatifs sur les contours



- Pouvoir fermer la zone du bassin
- Promenade aménagée pour faire le lien entre les espaces
- Le long du mur : « seconde peau » pour plantes grimpantes + jardinières au pied
- Nichoirs dans les arbres



NATURE FOR CITY LIFE

nature ta ville !

Ce projet est financé avec la contribution du programme LIFE de l'Union Européenne.



UNE ÉQUIPE PROJET À VOTRE ÉCOUTE

RÉGION SUD

**Direction de la Biodiversité et de la Mer
Service Biodiversité, Parcs et Territoires Ruraux :**
Anais LOZANO • Karin SANTELLI

Direction de la Transition Energétique et des Territoires
Marie-Caroline VALLON



EN SAVOIR PLUS
<http://www.nature4citylife.eu/>

CONTACT
nature4citylife@maregionsud.fr